

Les chiffres clés



	Au 31/01/14	Au 31/01/15	Evol°
DEFM catégorie A – 25 ans (Pôle emploi)	2 049	2 094	↗ 2%
JDI (MLVA)	1 797	1 901	↗ 6%

FORMATION :

Le nombre d'entrées en apprentissage a baissé de 17 % entre janvier 2014 et janvier 2015

Le nombre d'entrées en apprentissage en janvier 2015 a de nouveau connu une baisse par rapport au même mois de l'année précédente. Les chiffres de la Dares issus du "Tableau de bord mensuel des politiques d'emploi et de l'accompagnement des restructurations" font état de 12 558 nouveaux contrats signés en janvier 2015 contre 15 304 en janvier 2014, soit une baisse de plus de 17 %. Un mauvais signal malgré les efforts du gouvernement qui s'est fixé le cap des 500 000 apprentis à l'horizon 2017.

LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION N°2338 (13 mars 2015)

Le nombre d'entrées en contrat d'apprentissage ne progresse pas de janvier à septembre 2014

D'après le tableau de bord de la Dares, daté de janvier 2015, sur l'activité des jeunes et les politiques d'emploi, le nombre d'entrées des jeunes de moins de 26 ans en contrat d'apprentissage ne progresse pas : de janvier à septembre 2014, on recense 136 637 entrées cumulées, alors qu'en 2013, on en comptait 137 886. Les effectifs cumulés en septembre 2014 s'élèvent à 355 200 apprentis, contre 400 900 en septembre 2013. En 2013, 269 924 jeunes de moins de 26 ans étaient entrés en apprentissage, soit près du double du nombre d'entrées 2014, à un trimestre près.

LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION N°2307 (22 janvier 2015)

INSERTION :

En 2013, un contrat aidé sur trois est un emploi d'avenir dans la fonction publique territoriale

Une étude du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), datée de février 2015, montre que le nombre de contrats aidés dans la fonction publique territoriale a atteint fin 2013 son plus haut niveau depuis 2005, soit 68 200 et un bond de 53 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette hausse est due au développement des emplois d'avenir depuis leur mise en place en 2012, qui ont progressé rapidement notamment aux 3e et 4e trimestres 2013. À fin octobre 2014, le nombre d'emplois d'avenir était de 41 700, contre 24 079 fin 2013. Le CNFPT relève que plus de la moitié des emplois d'avenir (57 %) sont conclus pour une durée supérieure à 1 an contre à peine 3 % pour les Contrats uniques d'insertion (CUI), la majorité de ceux-ci ayant une durée de 6 mois à 1 an.

AEF N°497788 (26 mars 2015)

Les Missions locales et Pôle emploi renforcent leur partenariat pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Pôle emploi et les Missions locales ont signé le 10 février 2015 un accord de partenariat renforcé pour étendre leur collaboration afin d'améliorer le service rendu aux jeunes en matière d'insertion professionnelle et sociale. Celui-ci s'inscrit dans la continuité de l'accord du 26 janvier 2010 qui étendait déjà les relations de travail entre les deux réseaux. Le partenariat a pour objet le renforcement aux niveaux local et national de la coordination des actions pour optimiser leurs actions. "Dans le cadre de la priorité donnée à la jeunesse par le président de la République, de nombreux dispositifs dédiés à l'emploi des jeunes ont été confiés aux Missions locales (emplois d'avenir, Garantie jeunes) en plus de ceux existants (le parrainage, la plateforme pour les décrocheurs, etc.). Parallèlement, Pôle emploi affectera en 2015 700 conseillers dédiés spécifiquement aux jeunes. Cet accord propose donc une articulation entre les réseaux et une meilleure complémentarité des actions et des expertises", indique le ministre du Travail.

LE QUOTIDIEN DE LA FORMATION N°2323 (16 février 2015).

- **Pour près de 57 % des bénéficiaires d'un emploi d'avenir, il s'agit du premier emploi stable**

L'étude sur les emplois d'avenir réalisée par l'institut Bertrand Schwartz et appuyé par l'Union nationale des missions locales (UNML), réalisée entre octobre 2013 et novembre 2014, comporte deux volets : une enquête par questionnaire pour connaître la réalité des emplois d'avenir telle que les jeunes la vivent, et une étude par entretiens afin de comprendre comment les acteurs concernés mettent en œuvre le dispositif. Pour les jeunes interrogés, l'emploi d'avenir représente avant tout une opportunité de s'intégrer durablement dans le monde du travail, la plupart d'entre eux étant dans une situation précaire avant leur entrée dans le dispositif. Ainsi, pour 56,8 % des jeunes interrogés qui ont signé un contrat en emploi d'avenir, il s'agit du premier emploi stable et plus de 80 % des bénéficiaires ont signé leur contrat moins d'un mois après avoir été retenus sur le dispositif. Au-delà des effets sur l'insertion dans l'emploi des jeunes, l'étude s'arrête sur la mise en œuvre du dispositif par les Missions locales, les motivations des entreprises et pointe quelques difficultés et pistes d'amélioration.

AEF N°494763 (5 février 2015)

- **La Garantie jeunes devrait profiter à 50 000 jeunes en 2015**

La Garantie jeunes testée depuis un an devrait profiter à 50 000 jeunes en 2015. Concrètement, le bénéficiaire de ce dispositif est pris en charge par une Mission locale. Il commence par six semaines d'accompagnement (bilan de compétences, projet professionnel...). Vient ensuite le temps de la réinsertion par l'activité : le jeune doit s'engager à chercher un stage, une formation, un contrat aidé ou toute autre opportunité de faire un pas vers l'emploi durable, ainsi qu'à accepter les offres en ce sens que lui trouverait la Mission locale, qui le suivra en tout un an. Tout ce temps, le jeune bénéficie d'une allocation mensuelle de l'État de 450 euros par mois. "La condition, c'est de jouer le jeu. S'il ne cherche pas, refuse nos offres, etc., il sort du dispositif", précise Emmanuelle Wargon, la Déléguée générale à l'emploi (DGEFP). Selon le gouvernement, le coût annuel (6 000 euros par jeune) est moitié moindre que celui d'un emploi d'avenir et peut s'avérer un investissement rentable à moyen terme si la réinsertion est un succès. Le coût en 2015 est estimé à 185 millions d'euros, dont 35 millions assurés par les fonds européens. Le dispositif est testé depuis fin 2013, avec 8 500 bénéficiaires dans dix territoires. Les premières remontées sont positives, avec 600 jeunes "sortis" pour n'avoir pas joué le jeu, mais 5 100 qui ont fait des pas concrets vers l'emploi (stages, formation...). L'extension de ce dispositif en 2015 se fera dans 60 nouveaux territoires.

LES ECHOS (29 janvier 2015) . - p. 5

- **97 000 jeunes en grande précarité ont bénéficié du fonds d'aide aux jeunes en 2013**

Aide départementale de dernier recours destinée à l'insertion sociale et professionnelle, le Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) bénéficie à 97 000 jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté sociale, en 2013. Le montant moyen des aides s'élève à 189 euros. Le fonds octroie essentiellement des aides financières individuelles versées le plus souvent à titre subsidiaire lorsque les autres dispositifs existants ne peuvent être mobilisés. La moitié d'entre elles répondent à des besoins de subsistance, le FAJ étant aussi fréquemment sollicité pour des aides au transport ou à la formation. Une aide sur cinq est, par ailleurs, allouée en urgence. 60 % des aides sont accordées à des jeunes sans ressource financière et 35 % à des jeunes en situation de précarité vis-à-vis du logement. Le fonds finance également des actions collectives dans la moitié des départements. Il s'agit le plus souvent d'aides à l'insertion et au logement. Enfin, les ressources du FAJ alimentent d'autres fonds ou organismes œuvrant pour les jeunes dans un quart des départements. Son budget global, essentiellement financé par les Conseils généraux, s'élève à 36 millions d'euros.

ETUDES ET RESULTATS N°903 (janvier 2015) - 6 p.

POLITIQUE DE L'EMPLOI :

- **La prime d'activité va se substituer à la prime pour l'emploi et au RSA activité qui seront supprimés**

Manuel Valls, dans son discours relatif à la feuille de route 2015-2017 du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, le 3 mars 2015, a présenté les grandes lignes de la prime d'activité. Cette nouvelle prestation sociale doit être mise en place au 1er janvier 2016 en remplacement de la Prime pour l'emploi (PPE) et du Revenu de solidarité active (RSA) activité. Certains de ses paramètres devraient être définitivement fixés dans le débat parlementaire, notamment "la définition des jeunes actifs éligibles" et le "barème exact de la prime en fonction du niveau d'activité". Selon le Premier ministre, la prime d'activité "représentera pour ses bénéficiaires un gain systématique au moment de la reprise ou de l'augmentation d'activité, dès les premiers euros et jusqu'à 1,2 Smic, soit 1 400 euros". Il rappelle qu'elle "prendra en compte les situations individuelles", "les ressources des membres du ménage" et "la situation familiale", "la prime des familles, y compris monoparentales, sera ainsi majorée". Il souligne qu'elle "sera versée tous les mois", qu'elle "s'assortira d'une simplification des droits" et que "son montant sera fixé pour trois mois". Manuel Valls propose aussi l'ouverture d'un chantier autour de la "création d'un minimum social simplifié, issu de la fusion du RSA socle et de l'Allocation de solidarité spécifique".

AEF N°496480 (3 mars 2015)

MARCHE DU TRAVAIL :

- En janvier 2015, sur un an le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 6,7 %

Au 3e trimestre 2014, le taux de chômage atteint 8,8 % dans les Pays de la Loire, en hausse très légère de 0,1 point sur un an. Il reste bien en-deçà de la moyenne nationale (9,9 %). En janvier 2015, on compte 174 778 demandeurs d'emploi de catégorie A, soit 0,2 % de moins qu'en décembre 2014. Pour autant, sur un an, ce chiffre augmente de 6,7 %. Les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), les personnes en obligation d'emploi et les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus sont les plus fragilisés. Ils enregistrent des hausses allant de 9 % (pour les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus) à 12,7 % (pour les demandeurs d'emploi de longue durée). Parallèlement, sur un an, de février 2014 à janvier 2015, le nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi Pays de la Loire est en baisse (- 2,7 %) par rapport aux douze mois précédents. 85 % des offres sont issues du tertiaire et 31 % concernent des postes en CDI (en hausse de 3 %). Les offres d'emplois saisonniers enregistrent la plus forte baisse avec - 19,3 %. Les offres en CDD sont également en baisse (- 5,8 %). En cumul sur douze mois, les métiers les plus recherchés concernent l'aide agricole de production légumière ou végétale, l'assistance auprès d'enfants et le personnel de cuisine.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL SYNTHÈSE (janvier 2015) . - 4 p.

TERRITOIRE :

- Fiches territoriales. 2014. Zone d'emploi : Les Sables-d'Olonne

La fiche territoriale de la zone d'emploi des Sables-d'Olonne dresse le portrait socio-économique de cette zone (données statistiques sur les équipements, la démographie, le logement, l'emploi et les activités économiques de la zone). La zone d'emploi des Sables-d'Olonne comptait ainsi, en 2011, 65 970 habitants, soit 4,8 % de plus qu'en 2006 (à titre de comparaison, la Vendée a enregistré une hausse de 7,4 % de sa population sur cette période). Le revenu global moyen s'y est également élevé de 66,7 % entre 2001 et 2011 (contre + 65,4 % en moyenne départementale). Par ailleurs, entre 2003 et 2013, l'emploi salarié a augmenté sur la zone d'emploi de 8 % (contre - 8,2 % en moyenne en Vendée). On compte, en 2013, 3 695 demandeurs d'emploi de catégorie A (contre 2 370 en 2008), cette évolution étant particulièrement défavorable pour les demandeurs d'emploi depuis plus d'un an (+ 161,7 % entre 2008 et 2013, contre + 162,2 % en moyenne départementale) et pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (+ 144,8 % contre + 144,3 en moyenne départementale). En matière d'activités économiques, on comptait, en 2013, 7 222 établissements (contre 5 346 en 2008), dont 52,5 % dans les services (contre 47,7 en 2008). Les établissements sans salarié sont les plus nombreux (66,3 %) suivis par les établissements de 1 à 9 salariés (29,1 %). Seuls les services enregistrent une progression de l'emploi (+ 11 %).

Vendée expansion, 10/03/2015

- Fiches territoriales. 2014. Zone d'emploi : Challans

La fiche territoriale de la zone d'emploi de Challans dresse le portrait socio-économique de cette zone (données statistiques sur les équipements, la démographie, le logement, l'emploi et les activités économiques de la zone). La zone d'emploi de Challans comptait ainsi en 2011, 121 490 habitants, soit 8 % de plus qu'en 2006 (contre + 7,4 % en moyenne dans le département). Le revenu global moyen s'y est également élevé de 64,2 % entre 2001 et 2011 (65,4 % en moyenne départementale). Par ailleurs, entre 2003 et 2013, l'emploi salarié a progressé sur la zone d'emploi de 1,7 % alors qu'il enregistrait une baisse conséquente en moyenne en Vendée (- 8,2 %). On compte, en 2013, 6 589 demandeurs d'emploi de catégorie A (contre 4 323 en 2008), cette évolution étant particulièrement défavorable pour les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans (+ 140,5 % entre 2008 et 2013, contre + 144,3 % en moyenne départementale) et pour les demandeurs d'emploi depuis plus d'un an (+ 142,5 % contre + 162,2 % en moyenne départementale). En matière d'activités économiques, on comptait, en 2013, 14 067 établissements (contre 10 924 en 2008), dont 52 % dans les services (contre 48,3 % en 2008). Les établissements sans salarié sont les plus nombreux (66,1 %) suivis par les établissements de 1 à 9 salariés (29 %). Les services concentrent 40,1 % des emplois, suivis par l'industrie (25,8 %). L'industrie est le secteur qui a connu la plus grande baisse d'effectifs entre 2008 et 2013 (- 12,7 %).

Vendée expansion, 10/03/2015



AVRILLE

Delavergne. Une réputation confirmée en navire de servitude. Le chantier naval achève la construction d'une de ses plus grosses unités, un bateau de dépollution de 25 mètres pour l'entreprise Ecocéane. Spécialisé dans la fabrication de navires aluminium pour la conchyliculture, Delavergne (10 salariés) est aussi connu pour ses navires de servitude. (*LE PROVOST Jean-Marie, Marin (Le) n°HS Chantiers navals 2015, 06/03/15 p.44*)

BOUIN

Navalu : fidèle aux cultures marines. Désormais connu à l'international pour son positionnement sur les navires de transfert de l'éolien offshore, le chantier naval spécialiste de l'aluminium reste attaché à ses origines, avec ses barges conchylicoles. L'année 2014 a été marquée par le lancement d'unité amphibie à roue pour rallier des sites difficiles d'accès en Bretagne-Nord. Navalu qui emploie 15 salariés, a livré environ 35 bateaux en 2014. (*LE PROVOST Jean-Marie, Marin (Le) n°HS Chantiers navals 2015, 06/03/15 p.44*)

Navalu construit un deuxième navire offshore. Après avoir livré en 2013 un premier catamaran de 24 m conçu pour la maintenance des champs éoliens offshore, Navalu (15 salariés, 1,7 M€ de CA) entame la construction d'un second navire offshore. Concepteur-fabricant de navires en aluminium (allant jusqu'à 35 m de long), Navalu produit aussi des bateaux de travail pour la conchyliculture et l'ostréiculture, ou des bateaux de transport de passagers. (*Journal des Entreprises (Le) - Newsletter 18/02/15 voir aussi La Lettre API 19/02/15 p.3*)

CHALLANS

L'histoire familiale continue pour Bailly-Quaireau. L'entreprise fondée en 1892 emploie 123 salariés sur six sites et réalise 22 ME de CA. Entre quincaillerie et négoce de panneaux, elle continue à investir. Un déménagement du siège est à l'étude pour 2016. (*PIEGAY Fabien, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 11/02/15 p.16*)

CHATEAU-D'OLONNE

L'Intermarché La Boussole poursuit son développement. Intermarché investit 450 KE dans d'importants travaux extérieurs : couverture du parking et création d'un drive. La grande surface emploie 80 personnes à l'année, une centaine l'été. (*Sables Vendée Journal (Les) 26/03/15 p.8*)

COEX

ABCM investit dans un énorme centre d'usinage. L'entreprise ABCM vient d'investir 500 KE dans un centre d'usinage de 200 m². Ce nouvel outil de production va permettre à la société d'avoir une productivité plus rapide et de développer de nouveaux marchés. (*Courrier Vendéen (Le) 19/02/15 p.31*)

L'EPINE

L'Epine : l'activité turbots reprise. Le rachat a été validé par le tribunal de commerce de Nantes à la mi-février. Le groupe Gloria Maris reprend la production de France Turbot, avec une vingtaine de salariés. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 02/03/15 p.6 Voir aussi Le Journal des entreprises Newsletter 03/03/15, la Lettre API 05/03/15 p.9*)

NOIRMOUTIER-EN-L'ILE

Accompagner Hémarina dans son implantation sur l'île. L'entreprise bretonne souhaite implanter sur le site de la Ferme Marine un élevage de vers marins arénicoles. Le lancement de la production nécessite l'aménagement du bassin destiné à recevoir la culture d'arénicoles. Le SMAM (syndicat mixte d'aménagement des marais) donne un accord de principe sur des travaux d'aménagement du bassin pour un montant maximum de 120 000 euros. (*Courrier Vendéen (Le) 19/03/15 p.43*)

OLONNE-SUR-MER

Une aide de 70 000 euros par la CCI. L'agence immobilière Ma Gestion Locative a été créée en 2007 par Fabrice Houlé. Devenue une plateforme de comptabilité pour le compte de plus de cent agences immobilières, le concept a été soutenu par la Chambre de commerce et d'industrie et le Crédit Mutuel Océan via le dispositif Vendée Croissance. (*Sables Vendée Journal (Les) 26/03/15 p.21*)

AMP reconduit pour filmer les 24 Heures du Mans. AMP (400 salariés ; 101 M€ de CA en 2013) continue de creuser son sillon dans le sport. AMP Visual TV assurera la captation d'images des 24 heures du Mans jusqu'en 2017. L'accord le liant à l'Automobile Club de l'Ouest (ACO) a été reconduit pour trois ans. (*Journal des Entreprises (Le) - Newsletter 12/03/15*)

LES SABLES-D'OLONNE

Les bateaux Privilège Marine refont surface. Le chantier naval est passé de 18 salariés en 2012 à 102 personnes aujourd'hui, et a réalisé 9 ME de CA en 2014 dont 80 % à l'export. Quinze bateaux ont été produits en 2014 et de 15 à 20 sont attendus en 2015. (*BASSI Olivia, Echos (Les) 25/03/15*)

Premier triathlon des entreprises le 30 mai. Toutes les entreprises des Olonnes sont invitées à participer au premier triathlon des entreprises "Toys Motors" le 30 mai prochain, piloté par le club Les Sables Vendée triathlon avec le partenariat de la CCO, des trois villes des Olonnes, de l'Ecole de commerce et de gestion (EGC), de l'association Entreprises des Olonnes, et de l'entreprise Toys Motors. "L'idée est de renforcer l'image des entreprises locales (...) la cohésion au sein des entreprises, de développer le bien-être et la culture d'entreprise". (*Sables Vendée Journal (Les) 12/03/15 p.2*)

Le ministre indonésien baptise le navire d'Océa. Hier matin, une cérémonie officielle était organisée en l'honneur du plus gros bateau jamais construit par le chantier sablais. Faisant partie d'un contrat de 100 millions de dollars, le Kri Rigel est un navire océanographique de 60 mètres est destiné à la marine indonésienne. (*MARIN Matthieu, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 12/03/15 p.16 voir aussi Les Sables Vendée Journal 12/03/15 p.8*)

Le chantier Océa change de dimension. Le spécialiste de la construction navale en aluminium a investi 15 ME dans son outil de production sablais. Le potentiel industriel est ainsi amélioré, avec la possibilité de construire des bateaux mesurant jusqu'à 85 m, avec un coût de revient réduit et de meilleures conditions de travail et de sécurité... Océa emploie 300 salariés dont 1/3 aux Sables d'Olonne, et réalise 70 ME de CA. Ses autres sites sont situés à Saint-Nazaire, Fontenay-le-Comte, La Rochelle et en Guadeloupe. (*Ouest France Edition Les Sables 07/03/15 p.11 Voir aussi Le Marin 13/03/15 p.15*)

Océa : le chantier alu transforme l'essai sur les 60 mètres. Le groupe vendéen spécialiste de la construction navale aluminium fait son entrée sur de nouvelles tailles de navires grâce à ses nouveaux halls en service sur le site des Sables d'Olonne. Implanté aux Sables d'Olonne, Fontenay le Comte, Saint Nazaire et la Rochelle, le groupe emploie 290 personnes et réalise un CA d'environ 70 ME. (*LE PROVOST Jean-Marie, Marin (Le) n°HS Chantiers navals 2015, 06/03/15 p.43*)

Privilège Marine ou la renaissance d'un chantier naval. Deux ans après sa relance par Gilles Wagner, son PDG, Privilège Marine, reparti de zéro, emploie 100 salariés, lance 3 nouveautés et réalise 9 ME de CA. Le chantier naval vient de mettre à l'eau un catamaran Privilège série 5 pour une société américaine de charter. Pour répondre à la demande du marché de la croisière de luxe, il prépare deux nouveaux modèles de catamarans, et porté par le marché du catamaran, Privilège Marine a relancé la production des monocoques Feeling. (*BASSI Olivia, Lettre API (La) n°1047, 05/03/15 p.5*)

Privilège Marine. Des catamarans pour le marché américain. Le 11 février dernier, le chantier a mis à l'eau un catamaran série 5 pour une société américaine de charter. Le carnet de commandes du chantier comporte plusieurs Privilège série 7 et le lancement de la nouveauté 2015, le Privilège série 6. Porté par le marché du catamaran, Privilège Marine a relancé la production des monocoques Feeling. Avec un CA de 9 ME, l'entreprise qui emploie 90 salariés vise près de 12 ME sur l'année 2015. (*Marin (Le) n°3528, 19/02/15 p.14*)

Privilège Marine a mis le cap sur les Etats-Unis. La mise à l'eau d'un catamaran série 5 (50 pieds ou 15 m de long) pour une société américaine de charter confirme la vocation outre-Atlantique du chantier Privilège Marine, et sa bonne santé. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 12/02/15 p.13*)

Le chantier naval Ocea livre quatre vedettes pour La Martinique. Ocea annonce la commande de 4 vedettes à passagers pour la compagnie antillaise SAGETM, qui effectue des trajets dans la baie de Fort de France. Spécialiste de la construction en aluminium, Ocea (70 M€ de CA dont 95% réalisé à l'export) livre 15 à 20 bateaux par an : navires à passagers, patrouilleurs, embarcations pour l'océanographie, Motor Yachts.. Le chantier emploie plus de 300 personnes sur les sites des Sables d'Olonne, Saint- Nazaire, Fontenay-le-Comte, La Rochelle, ainsi qu'en Guadeloupe. (*Journal des Entreprises (Le) - Newsletter 12/02/15 Voir aussi Lettre API 12/02/2015 p.9, Le Marin 13/02/15 p.14*)

C.C. PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Emploi : les entrepreneurs en quête de solutions. Avec 11,2% de chômeurs, le Pays de Saint-Gilles est bien plus touché que le reste de la région. Face à ce constat, l'association Pays de Saint-Gilles Entreprises organisait, jeudi soir, une rencontre sur l'emploi, avec la participation de Pôle Emploi, de la MDEDE, et du groupement d'employeurs Mer et Vie. (*Ouest France Edition Les Sables 07/03/15 p.16*)

SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ

Coco Sweet : une alternative aux hébergements classiques. Coco Sweet, mariage entre tente et mobil-home tout équipé, lauréat des SETT d'Or décernés en novembre 2014, est l'une des innovations du groupe Bénéteau. Les campings équipés de Cocos peuvent participer à un concours Photo Coco. www.mobilhome-coco.com (PERRIN Denis, Newsletter Decisions HPA 23/03/15)

Le permis de construire de la thalasso Serge Blanco déposé. Prévu face à la mer à Saint-Hilaire de Riez, la thalasso devrait s'installer dans un immeuble de trois étages (9.500 m²), avec un espace d'hébergement de 116 logements inclus, et devrait créer 72 emplois ETP. L'investissement, qui a été évalué à plus de 25 ME, sera porté par le promoteur vendéen CCY Invest. (*Journal des Entreprises (Le) - Newsletter 17/03/15 Voir aussi La Lettre API 19/03/15*)

La concrétisation du projet est en vue en terre hilairoise ! En septembre dernier, Hervé Balusson, Pdg du groupe Olmix, annonçait l'implantation de son groupe à Saint Hilaire de Riez pour y valoriser les algues rouges. Laurent Boudelier, maire et président de la commission développement économique du Pays de Saint Gilles, a rencontré les dirigeants de l'entreprise pour connaître la stratégie du groupe, ses objectifs à court, moyen et long terme pour le site hilairois. En 2015, Olmix utilisera le site vendéen à des fins logistiques et finalisera son dossier d'autorisation. L'objectif est d'ouvrir en septembre

SAINT-JEAN-DE-MONTS

La Mie Câline a toujours faim de succès. Alors qu'elle vient de fêter ses 30 ans, la Mie Câline vient de clôturer l'année 2014 en retrouvant ses résultats d'avant 2008. Son chiffre d'affaires atteint les 140 ME HT, en hausse de 4% par rapport à 2013. Depuis 2010, l'entreprise a misé sur la diversification de son réseau que ce soit géographique (centre-ville à la périphérie) ou dans les modes de consommation (restauration assise, drive). En 2015, une quinzaine de nouveaux magasins vont ouvrir leurs portes en France. A l'international, La Mie Câline a signé un contrat en Arabie Saoudite, pour aider une chaîne de magasins à créer son usine de pains et de viennoiseries. C'est la seconde fois qu'elle exporte son savoir-faire en ingénierie industrielle et en vente, après un projet à l'île Maurice l'an dernier. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 07/03/15 p.8 voir aussi Journal des Entreprises Newsletter 06/03/15*)

Explorer les coulisses du casino, c'est désormais possible. Alexandre Pignon, directeur commercial du casino La Pastourelle, propose de visiter les coulisses de l'établissement, par le biais de l'Association Visitez nos entreprises en Pays de la Loire. La visite (8 euros), qui s'effectue par groupes sur inscription, comporte un petit-déjeuner, la visite avec historique, anecdotes, la description des services et le fonctionnement des machines à sous. Un cadeau bonus est offert à chaque visiteur. commercial.stjean@groupe-emeraude.com (*Ouest France Edition Les Sables 12/02/15 p.13*)

INFOS TERRITOIRE (source : CCI Vendée)



COMMUNICATION/INFORMATION/TIC

Images et Réseaux soutient les entreprises innovantes. Bref. Le pôle de compétitivité lance un nouvel appel à candidatures pour les entreprises innovantes en hyper-croissance, ayant besoin d'être accompagnées dans leur développement. Images et Réseaux rassemble 260 grands groupes, PME, établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche en Bretagne et Pays de la Loire. Il organise au printemps, un nouveau comité de labellisation en vue de délivrer le prochain Pass French Tech. www.images-et-reseaux.com (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 18/03/15 p.6*)

Quatre PME créent une boucle internet locale. Rassemblées au sein de l'association Ouest ix, Sigma, Oceanet Technology, Network Hosting et Octave lancent le premier Gix régional, un noeud internet local censé faire baisser les coûts et améliorer les débits. (*Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°335, 02/2015 p.19*)

ECONOMIE/CONJONCTURE

Le moral des patrons plus que jamais en berne. La Chambre de commerce et d'industrie de Vendée a sondé les patrons vendéens pour connaître leur ressenti de l'année passée et leur vision de celle à venir. Tableau : "le moral des chefs d'entreprises en Vendée". (*GAUTIER Jean-Philippe, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 23/02/15 p.6*)

L'année éco de l'Ouest 2015 Au sommaire : Enquête : comment l'Ouest se prépare à l'après carbone. Terrena, ERDF, Arcade cycles, Sill, Delta, STX France... l'enquête de la rédaction d'API met en lumière les pionniers d'un nouveau modèle économique et social moins gourmand en énergie et plus écologique. Un an d'actualité économique : de Doux à Bolloré en passant Clean cells ou Script&go, l'Année éco revient sur les entreprises qui dessinent les tendances dans les filières régionales. Et, comme chaque année, trois retours sur l'année écoulée : les fusions-acquisitions, les principaux changements de dirigeants, le classement des 250 premiers groupes de l'Ouest établi avec Ellisphère. (*Lettre API (La) n°HS annuel, 01/2015*)

GESTION/FINANCES

Un groupement pour négocier les tarifs des PME. En vue de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité, la PRI Orace, basée à Cholet, crée un groupement d'achat afin d'accompagner les entreprises dans cette transition. Formulaire à remplir avant le 27/03/15 sur le site internet d'Orace. www.orace.fr (HASCOET Bénédicte, *Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°336, 03/2015 p.10*)

Les 17 lauréats du Réseau entreprendre. Des chefs d'entreprise, membres bénévoles de Réseau entreprendre de Vendée, accompagnent des créateurs et repreneurs d'entreprise. Jeudi, les 17 lauréats de la promotion 2014 ont été présentés. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 04/03/15 p.8*)

Burn-Out. Un phénomène qui touche aussi les patrons. Selon un sondage réalisé par le Journal des entreprises, près de trois patrons sur quatre ont déjà approché ce phénomène d'épuisement. Un groupe d'entraide a été créé en Vendée, à l'initiative de Christian Royer, dirigeant d'une entreprise de maçonnerie à Foussais-Payré, suivi par d'autres patrons : Jacques Venant, Pascal Rineau, Christophe Moreau. La Chambre de métiers et la CCI sont partenaires. Le groupe organise des réunions pour rompre l'isolement et apprendre à communiquer. La prochaine réunion aura lieu le 24 avril à Maillezais. christianroyer@maconnerie-royer-fp.com (GEGAGEN Armelle, *Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°335, 02/2015 p.3*)

BNI. Le réseau d'affaires en fort développement. Avec l'ouverture d'un groupe Fontenay-le-Comte en janvier, le réseau d'affaires BNI compte aujourd'hui 16 clubs en Vendée et Loire-Atlantique. Cinq autres sont en création. (*Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°335, 02/2015 p.5*)

TOURISME/LOISIRS

Semaine de l'Industrie 2015 du 30 mars au 5 avril 2015 Dans le cadre de la 5e édition de la Semaine de l'Industrie 2015 qui se déroulera du 30 mars au 5 avril 2015, plusieurs entreprises des Pays de la Loire ouvriront leurs portes au public, dont en Vendée, La Mie Câline à Saint Jean de Monts. www.visiteznosentreprises.com (Communiqué de presse 09/03/15)

L'association Visitez nos entreprises recherche d'autres établissements. Dans la région Pays de la Loire, l'association, animée par Clémence Jouin, compte une cinquantaine d'entreprises membres, dont 10 en Vendée. En 2013, 320 000 participants ont été accueillis dans les entreprises qui souhaitent ouvrir leurs portes au public et faire découvrir leurs métiers. contact@visiteznosentreprises.com www.visiteznosentreprises.com (Ouest France Edition Les Sables 12/02/15 p.13)

TRAVAIL/EMPLOI/FORMATION

L'ambiance au travail, ça compte énormément. C'est ce qui ressort de l'enquête fouillée sur la vie des salariés -une première en France- menée par l'union régionale CFDT Pays de la Loire. Le syndicat a analysé les réponses de 18 000 salariés, dans 180 entreprises, administrations ou collectivités de la région. (GESLIN Edith, *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 24/03/15 p.7*)

A Saint Gab', l'école se rapproche des entreprises. L'association progrès du management (AMP), via son club Vendée Un, en partenariat avec le lycée privé a initié durant deux mois une opération "pour rapprocher l'univers de l'école et celui de l'entreprise". Animé par Nadine Le Hénaff, le club APM Vendée Un fédère 23 adhérents. (*Ouest France Edition Montaigu-Les Herbiers 25/03/15 p.13*)

Le Groupement Mer et Vie a 200 postes à pourvoir. Le groupement d'employeurs, dirigé par Marc Breffail, regroupe 150 entreprises du bassin d'emploi du Pays de Saint Gilles et emploie actuellement 80 personnes, à temps partagé. direction@groupement-mer-vie.fr www.groupement-mer-vie.fr (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 17/03/15 p.18*)

Une senior academy pour le retour à l'emploi. Ils ont plus de 45 ans et peinent à retrouver un travail. Pendant un an, une promotion de 14 demandeurs d'emploi sera accompagnée par des "parrains" et profitera d'ateliers collectifs. L'initiative est lancée par la Fondation agir contre l'exclusion : Face Vendée qui fonctionne comme un club d'entreprises partenaires. Aujourd'hui, 23 entreprises sont membres : ERDF, Manpower, la Lyonnaise des eaux, la Poste,.... (TISSOT Loïc, *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 19/03/15 p.11 voir aussi Journal du Pays Yonnais 19/03/15 p.14*)

CGPME Vendée : "il faut étendre l'apprentissage". Alors que la CGPME Vendée fête ses 20 ans, son président Eric Leys, revient sur ses principaux chevaux de bataille. Selon lui, l'apprentissage doit s'étendre aux formations de techniciens et d'ingénieurs. (GODARD Florent, *Journal des Entreprises (Le) - Loire-Atlantique Vendée n°336, 03/2015 p.5*)

Coup de pouce régional à l'apprentissage. Après la baisse du nombre d'apprentis de ces dernières années, la Région adopte une série de mesures, pour inciter les entreprises à former. Les primes sont rétablies et revues et cinquante nouvelles sections sont créées. La Région veut aussi innover sur le plan pédagogique en individualisant le plus possible les parcours de formation. (GESLIN Edith, *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 03/03/15 p.7 Voir aussi La Lettre API 05/03/15 p.1*)

Un Institut de formation pour aider la filière viande. Face à la pénurie de main d'oeuvre dans la filière viande, trois professionnels créent l'Institut de formation des métiers de la viande (IFMV). Son lancement est prévu en septembre, à Sallertaine. C'est une première en France. Contact : ifmv.challans@orange.fr - tél : 06 30 05 03 98 (PIEGAY Fabien, *Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 03/03/15 p.7*)

Bonheur au travail. Des entreprises comme Chronoflex l'ont trouvé et le disent sur Arte. Des salariés heureux, motivés et en confiance : un documentaire part à la découverte de ces curieuses entreprises qui ont choisi de ne pas faire comme les autres et semblent avoir trouvé la recette du bonheur. Dans *Le bonheur au travail*, diffusé sur Arte le 24 février à 20h50, Chronoflex (Nantes) témoigne. (*BUREAU Elisabeth, Ouest France 10/02/15*)

INDUSTRIE/INNOVATION

Le Cetim lance sa ligne de production pilote. Dans le cadre du projet de plateforme nationale sur les procédés composites, le Cetim annonce l'entrée en phase opérationnelle de deux modules de la ligne pilote composites grande cadence au sein de Technocampus composites à Bouguenais. (*Lettre API (La) 19/03/15 p.2*)

Machinisme agricole. Un centre d'essai de 10 ME va voir le jour dans les Pays de la Loire. Réunis au sein de l'association Primabor, sept fabricants de machines agricoles de la région (Sitia, Manitou, Class, Kverneland, SAH Leduc, Caruelle et Serta) projettent d'investir 10 ME dans un centre d'essai qui va voir le jour en 2017 dans les Pays de la Loire. Cet équipement sera ouvert à l'ensemble des industriels français du secteur. (*Journal des Entreprises (Le) - Newsletter 27/02/15 Voir aussi La Lettre API 26/02/15 p.1et 2*)

Le machinisme met du vert dans son moteur. Mieux respecter le sol, l'air et l'eau. Le défi est commun aux agriculteurs et aux agro-équipementiers. Il conditionne leur avenir et probablement leur image. Le rapport de la Mission Agroéquipements, paru en janvier, détaille des pistes d'innovations et milite pour plus de coopération entre les acteurs et entreprises pour "co-concevoir les systèmes agricoles et équipements de la transition agro-écologique". (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 14/02/15 p.agriculture voir aussi L'Usine Nouvelle 19/02/15 p.42-46*)

Machinisme : des champions qui s'enracinent dans l'Ouest. Les Pays de la Loire et la Bretagne sont les deux régions phares pour le machinisme agricole : 20 000 emplois et 9 Mrds de CA. Le secteur a aussi su trouver le chemin de l'export et ramène des devises à la maison France. Cette excellence passe souvent inaperçue car portée principalement par des PME. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 14/02/15 p.agriculture*)

ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT DURABLE

Le 3e parc éolien en mer fait déjà des vagues. Alors que deux sites d'éoliennes en mer sont en création au large de la côte vendéenne et de la Loire-Atlantique, l'Etat poursuit sa concertation pour déterminer de possibles zones d'implantation au large. Cette perspective suscite déjà une levée de boucliers. En Vendée, le Département a voté une motion contre et les pêcheurs professionnels sont aussi opposés. (*MARIN Matthieu, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 12/03/15 p.6*)

Sydev ravive la rénovation des édifices publics en Vendée. Le Sydev, à l'initiative d'une campagne d'optimisation énergétique des bâtiments publics (Ephad, écoles, mairies, salles de sports,...), programme 20 ME dans l'opération. Cela devrait générer 72 ME de travaux d'isolation, de menuiseries extérieures, de chauffage, de ventilation, d'eau chaude et d'énergies renouvelables. (*Lettre API (La) n°1047, 05/03/15 p.3*)

Eoliennes : la distance des 1 000 mètres irrite. Un article du projet de loi sur la transition énergétique pourrait doubler la norme d'éloignement des habitations. Dans la région Pays de la Loire, un constructeur, David Energie (49), estime que cela porterait un terrible coup à la filière. Si cette norme est appliquée, seulement 1,1% du territoire ligérien serait disponible pour accueillir des éoliennes. (*MAES Christian, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 05/03/15 p.6*)

BPA : un livret pour la transition énergétique. La Banque populaire Atlantique lance le Codevair Tria, un livret d'épargne dédié à la Troisième révolution industrielle et agricole (TRIA) en Pays de la Loire, projet porté par la Région et les trois chambres consulaires régionales pour développer une économie post-carbone et numérique. Cet outil d'épargne dédié au financement des projets d'entreprises innovants liés au développement durable et à la transition énergétique ne sera pas plafonné et sera rémunéré 1,25%. (*Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 05/03/15 p.7*)

Le Département vent debout contre le tout éolien. Les conseillers généraux ont voté une résolution qui s'oppose au nouveau projet d'éoliennes en mer au large de la Vendée, qui mettrait en péril la filière pêche déjà très affectée. (*BIGORGNE Joël, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 24/02/15 p.8*)

BATIMENT/TRAVAUX PUBLICS

Novabuild, guichet unique pour les avis techniques. Le cluster Novabuild, qui a pour vocation d'accompagner les entreprises régionales du bâtiment dans leur démarche d'innovation, lance le dispositif ID+ avec le CSTB. Cet outil a été conçu pour aider les entreprises à choisir la bonne procédure d'évaluation, réfléchir à leur marché ou au positionnement de leur innovation, se tenir informées de la réglementation et préparer leur dossier d'instruction. (*Lettre API (La) 12/03/15*)

Le bâtiment en crise attend beaucoup des élus. Chômage en hausse, activité en berne, forts risques de défaillances en 2015. A l'approche des élections, la Fédération régionale du bâtiment des Pays de la Loire interpelle les élus. Le secteur emploie 70 000 salariés et représente un CA de 7 Mds d'euros. (DELAVAUD Jean, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 04/03/15 p.6 Voir aussi La Lettre API 05/03/15 p.7)

BTP. Un plan régional d'urgence pour les Pays de la Loire. Le conseil régional a constitué un plan régional d'urgence en faveur des filières de la construction durable qui s'appuie sur plusieurs leviers : le soutien et le financement des entreprises du BTP, l'aide à l'innovation pour accompagner la transition énergétique, l'aide à la formation, le soutien de la commande publique, l'aide aux particuliers pour la rénovation énergétique. (Lettre API (La) n°1047, 05/03/15 p.2)

COMMERCE/SERVICE/ARTISANAT

Pour séduire, les imprimeurs se sont mis au vert. Depuis 10 ans, les trois-quarts des imprimeurs de la région ont adopté le label Imprim'Vert, qui garantit au public leur souci de l'environnement. Selon la Chambre régionale des métiers, cela répond à une demande des clients pour 60%, et pour 95%, cela a amélioré leur image et leur notoriété. La filière graphique est en mutation : les imprimeurs se regroupent et mutualisent leurs moyens pour étoffer leur offre. (DELAVAUD Jean, Ouest France Edition La Roche-sur-Yon 18/03/15 p.6)

PECHE/AGRICULTURE

Vend'Eleveurs : la première marque en libre-service. Maîtriser l'ensemble de la filière, de l'élevage à l'assiette du consommateur. La Covia, coopérative qui rassemble 300 éleveurs de bovins en Vendée et Loire-Atlantique, s'y attelle depuis 2010, avec le rachat de son outil d'abattage. Elle s'apprête à passer à une étape supérieure en créant Vend'Eleveurs : la première marque lancée par une coopérative, destinée aux rayons en libre-service des boucheries traditionnelles et GMS, dès le mois de mai. (Courrier Vendéen (Le) 19/03/15 p.16)

TRANSPORT/LOGISTIQUE

Les céréales ne comblent pas la chute du sable. Après une progression constante depuis 2009, le port de commerce des Sables d'Olonne accuse en 2014 un déficit de 23 745 tonnes par rapport à 2013, malgré la performance des céréales. Le sable qui représente 38,11 % du trafic, enregistre un recul de plus de 50 000 tonnes. (LE PROVOST Jean-Marie, Marin (Le) HS Ports de commerce, 27/03/15 p.35)